

141 baptêmes par année, alors qu'aujourd'hui on en compte à peine soixante à soixante-dix, et deux fois plus de mariages et de sépultures; et M. Bélair était seul pour tout le ministère, sans compter ce que lui devaient coûter de temps l'administration et la mise en œuvre de tous les travaux qu'il fit exécuter.

DÉNONCÉ À SON ÉVÊQUE

Le bon Dieu éprouva encore son fidèle serviteur en permettant qu'il fût de nouveau dénoncé à son évêque pour son incapacité à accomplir le ministère. Ne soyons pas étonnés de toutes ces épreuves qui assaillent cet excellent vieillard. Le bon Dieu s'apprêtait à le rappeler à lui pour lui donner la récompense promise au bon et fidèle serviteur, et il lui offrait de nouveaux moyens de souffrir et de mériter. Ce bon M. Bélair avait donné vingt-trois années de sa vie au service de sa paroisse: le meilleur de ses forces, de son esprit et de son cœur. Pour la grande cause de l'instruction, pour arracher ses chers paroissiens à l'ignorance, il avait tout donné: son argent et même son presbytère, leur sacrifiant ainsi son bien-être et sa santé. Le presbytère n'était plus qu'une ruine en 1824, comme il l'affirme au cours d'une assemblée, et cependant on ne lui offre pas de le mieux accommoder. Il s'est donné de même aux travaux de son église. Il s'est appliqué avec soin, tact et prudence à adoucir les mœurs de ses chers paroissiens. Il récolta de tout cela l'ingratitude de ses enfants. On le dénonce à l'évêque. Cela était voulu de Dieu pour le détacher de la terre qu'il devait bientôt quitter, et le préparer à la couronne céleste qui l'attendait.

On jugera de la peine que M. Bélair en ressentit par la lettre suivante, qu'il dicta (ne pouvant écrire lui-même) le 29 août 1830, lettre adressée à son évêque exactement deux mois avant de mourir:

« Monseigneur, je me fais un devoir de répondre immédiatement à votre lettre du 28 courant. Voici quel est l'état de ma santé: je suis plus fort que je n'étais avant l'arrivée de M. Brien (vicaire venu en avril 1830), cependant j'éprouve de temps en temps des crises et des douleurs momentanées. Mais à l'exception des grand-messes et de la prédication, — que je ne crois pas pouvoir prudemment entreprendre, — cela ne m'empêche pas de partager avec mon vicaire tout le reste de la besogne, autant et même plus que ne le font des curés en santé, lorsqu'ils ont l'assistance d'un prêtre; je tiens au confessionnal aussi souvent et aussi longtemps que lui, je visite les malades plus fréquemment que lui, je fais tous les mariages, une partie des baptêmes et des sépultures; je partage avec lui la préparation des enfants à la première communion.

« Après une telle conduite à l'égard de mes paroissiens, il me semble, Monseigneur, que je ne devais pas m'attendre à la lettre que Votre Grandeur m'écrit. J'ai toujours espéré, et j'espère encore que vous aurez la bonté de me procurer un vicaire jusqu'à mon parfait rétablissement. Excusez, s'il vous plaît, la nécessité où je me trouve de recourir à une main étrangère pour vous écrire.

« De Votre Grandeur. . . le très dévoué serviteur, F.V.C. Bélair, ptre. »

Le cher curé continue d'administrer les sacrements et de signer les registres jusqu'au 15 octobre; le 18, il préside à un mariage, mais ne peut pas signer et le 31, il rend sa belle âme à Dieu.

Voici l'acte de sa sépulture: « Le trois novembre mil huit cent trente, nous prêtre soussigné, curé de St-Martin, avons inhumé dans l'église, sous le sanctuaire, Messire François Bélair, archiprêtre et curé de cette paroisse, décédé le trente-un octobre dernier, âgé de soixante-un ans, en présence de Messires Bonin, prêtre du Séminaire de Montréal, Ducharme, Lagarde, St-Germain, Labelle soussignés. »

C'était le premier curé de Sainte-Rose à être inhumé dans son église; il était archiprêtre, c'est-à-dire ayant certains droits de préséance et surveillance sur les curés voisins.

Il avait enrichi son église d'objets artistiques, précieux pour le culte. Il avait su profiter du réveil artistique qui se manifestait alors dans les arts et même dans l'artisanat canadiens, paysans. Nous possédons encore de lui l'autel de la basse sacristie avec sa balustrade, la statue en bois de la Vierge, la chaire de notre église amputée de son abat-voix, un magnifique chandelier pascal en bois sculpté, un christ en ivoire très estimé, un encensoir, un calice en argent signés d'artistes ciseleurs, quatre gros flambeaux de procession en métal. . . puis un bénitier, dont nous avons déjà parlé.

Deux ou trois de ses frères, vers 1810, vinrent s'établir sur des fermes à Sainte-Rose, de chaque côté du boulevard du Curé-Labelle; Gabriel-Basile occupait le côté ouest, et Léon le côté est. Le chemin public qui les séparait, conduisant de la traverse, ou du pont Bélair, à Saint-Martin, était désigné sous le nom de montée Bélair ou montée des Vaches. Chaque villageois avait alors sa vache et l'envoyait paître chez les Bélair, par cette étroite montée. Gabriel Bélair céda à son frère, le curé, un terrain en 1818 pour servir de chapelle de reposoir à la Fête-Dieu; cet emplacement de quelques perches carrées était là même où se trouve aujourd'hui le garage Lachaine. Un autre avait été acquis de M. Paul Filiatrault, pour reposoir, au coin de la rue du cimetière sur notre boulevard. M. Adolphe Bélair, fils de Gabriel-Basile, acheta en 1852 le vieux pont de Porteous, qui

avait été porté de Rosemère à l'île Bélair, où il existait encore en 1942¹, propriété de M. Alphonse Bélair, de Saint-Eustache, fils d'Adolphe. Quant à Léon Bélair, il demeurait où se trouve la maison de M. Carlo Carniel. Cette maison, qui a encore aujourd'hui des allures seigneuriales d'autrefois, a-t-elle été bâtie par les Bélair ou leurs successeurs? On sait, en tout cas, que l'honorable M. Aldéric Ouimet la possédait au temps où il était ministre des Travaux publics à Ottawa. Gabriel-Basile Plessis-Bélair, de 1811 à 1814, était aubergiste à l'endroit où est le manoir; il savait signer, et tous nos actes de Fabrique portent sa signature jusqu'en 1833, comme d'ailleurs on voit celles de Léon et de Jean. M. Jean Plessis-Bélair eut un de ses fils prêtre, qui mourut curé des Cèdres en 1889, à l'âge de 64 ans. Ce Jean Plessis-Bélair était frère de Léon et habitait devant l'église; ils étaient trois frères du curé Bélair à Sainte-Rose.

APPRÉCIATION DE L'HON. GÉDÉON OUIMET

Terminons ces notes sur M. le curé François Plessis-Bélair par une appréciation qu'en faisait ici même l'honorable Gédéon Ouimet en 1895, à l'occasion d'une grande fête qui avait rallié à Sainte-Rose tous ses enfants. On sait que l'honorable Gédéon Ouimet est un des nôtres qui nous a fait le plus d'honneur. Il était alors surintendant du Conseil de l'Instruction publique, après avoir été premier ministre de sa province.

« Dans ce temps-là, dit-il dans son discours, il existait une pratique, qui, je l'espère, se continue encore, celle de payer à son curé la dîme du grain, c'est-à-dire le vingt-sixième minot de tous les grains de la récolte de l'année. Or, comme je fus le vingt-sixième enfant de mon père, j'appartenait, paraît-il, au curé de la paroisse, par le droit d'assimilation, je suppose.

« A cette époque, en juin 1823, c'était le vénérable curé Bélair qui dirigeait la paroisse et qui m'adopta comme un fruit d'une dîme variant dans la forme, mais non dans la qualité; et je me rappelle que vers l'âge de six ans, ma mère me conduisit chez ce bon prêtre qui me montra alors la couchette dans laquelle je devais reposer, « car, dit-il, quand tu viendras à l'école, c'est ici que tu resteras ». Il paraît que cette invitation ne me plut qu'à demi et que je répondis: « Bien, mais maman viendra aussi. » Cette proposition, quelque peu insolite, fit rire ce bon prêtre. Toutefois, il fut décidé que je deviendrais son enfant d'adoption. »

Ne soyons pas étonnés de ce geste généreux du curé Bélair qui s'était tant donné pour la cause de l'Instruction. Quelle joie il aurait eu de voir un de ses enfants surintendant du Conseil de l'Instruction publique.

¹ Ce pont exproprié par le Gouvernement provincial a été remplacé en 1946 par le superbe pont « Sir Louis-Hippolyte Lafontaine ».

« Quelques années plus tard, continue l'honorable M. Ouimet, le curé se cassa une jambe en tombant de voiture, je crois; et je me souviens de l'émoi et de la douleur que causa cet accident, non seulement dans la Petite-Côte (où résidait le jeune Gédéon Ouimet), mais aussi dans toute la paroisse, douleur qui ne fut égalée que par l'événement de sa mort arrivée peu de temps après cet accident.

« M. Bélair a laissé des regrets bien vifs, et je suis convaincu que sa mémoire est encore vénérée. Il appartenait à cette phalange de prêtres qui existaient alors et qui étaient l'ornement du clergé; c'étaient MM. Brunet, de Saint-Martin, Ducharme, de Sainte-Thérèse, Saint-Germain, de Saint-Laurent, Paquin, de Saint-Eustache, Lefebvre, de Sainte-Genève, Félix, de Saint-Benoît, etc. Ces prêtres étaient des savants et plusieurs d'entre eux ont laissé une réputation d'orateurs distingués. C'étaient surtout de bons et vertueux prêtres; et c'est ainsi que j'en entendais parler dès lors. Que de bons exemples à mettre sous nos yeux. »

Il fait bon entendre un tel témoignage d'un homme de la valeur de l'honorable Gédéon Ouimet à la louange de M. Bélair.

M. LE CURÉ EDOUARD LABELLE (1831-1833)

C'est M. Edouard Labelle qui devint curé de la paroisse, et non pas M. l'abbé J.-B. Labelle, son frère. M. J.-B., lui, encore tout jeune prêtre, puisqu'il avait été ordonné le 25 février 1830, avait assisté, en qualité de vicaire, M. le curé Bélair dans ses derniers jours; et il continua de desservir la paroisse durant l'interrègne, jusqu'à ce que le testament du défunt curé fût exécuté, jusqu'à ce que, en particulier, la propriété de l'école fût vendue à la Fabrique par l'exécuteur testamentaire, M. le curé Michel Brunet, de Saint-Martin, en mai 1831.

L'abbé Edouard Labelle (notre curé) était né le 22 mai 1799, à la Pointe-Claire, de François Labelle, menuisier, et de Françoise Bidon; il avait fait ses études classiques au collège de Montréal et ses études théologiques à Québec, où il fut ordonné prêtre le 13 octobre 1822 par Mgr Claude Panet. Après avoir été deux ans vicaire à Sainte-Genève, chez M. le curé Dumouchel, près de sa paroisse natale, il fut envoyé curé à Bonaventure, en Gaspésie, avec desserte de Paspébiac. Le diocèse alors était immense. Il revenait en 1827 à la cure de Sainte-Elisabeth de Joliette; en 1829 il passait à la cure de Saint-Polycarpe, et en 1831 à celle de Sainte-Rose, où il ne demeura que deux ans comme dans ses postes précédents. En 1833, il ira remplir les fonctions de directeur au collège de l'Assomption, que son frère François, curé à l'Assomption, venait de fonder. En 1838, il aura l'importante cure de la Pointe-aux-Trem-

bles, près de Montréal, où il passera onze ans, puis il ira se retirer avec une de ses sœurs sur une ferme de Repentigny, où son frère J.-B. était curé. Lorsqu'il se retira du ministère, il n'avait que 50 ans, mais il s'était cassé une jambe à Sainte-Rose, et depuis il traînait une infirmité qui avait miné ses forces. Cela cependant ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à l'âge de 78 ans. Il ira mourir à l'Assomption avec son frère J.-Baptiste.

LES TROIS LABELLE

Ces trois frères prêtres se portaient une très vive affection; et c'était François, l'aîné, curé de l'Assomption (1830-1845), qui était leur centre d'attraction; c'est autour de François qu'ils rayonnaient. On comprend qu'ils aient cherché à revivre en famille à Repentigny, où François était curé depuis 1845. Mgr Bourget, qui admirait cet esprit de famille, le favorisa en donnant la cure de Repentigny à Jean-Baptiste, en 1855, à la démission de François, qui s'était retiré lui aussi avec Edouard et leur sœur.

A cette date les Labelle échangèrent leur ferme pour celle qui était voisine du presbytère en y apportant leur chapelle dédiée à Notre-Dame de Bonsecours, et ils continuèrent dans la solitude leur douce vie de famille. François mourut le premier en 1865, et Jean-Baptiste démissionna de sa cure pour aller vivre au foyer de la famille, à côté du presbytère; et les pieux solitaires, Edouard, Jean-Baptiste et leur sœur, continuèrent une vie édifiante pour toute la paroisse. Longtemps dans la paroisse on garda le souvenir de ces pieux paroissiens, qui, au dernier coup des offices paroissiaux, ne manquaient jamais de s'acheminer à travers le jardin de M. le curé. Ils s'avançaient, dit Mgr A. Forget dans son *Histoire de l'Assomption*, pour se rendre à l'église, clopin-clopant, alourdis par les infirmités, plus encore que par la vieillesse. Frères et sœur avaient subi la même fatalité, ayant tour à tour souffert d'une fracture aux jambes; ce qui faisait dire aux bonnes gens, non sans un brin de malice, qui n'enlevait rien à la vénération dont ils les entouraient: « Les Labelle sont trop fiers, ils cassent comme du verre. »

Les Labelle étaient fiers: oui, ils avaient du caractère, de la science, de l'énergie; c'étaient des hommes de savoir, de zèle, de dévouement, affirme Mgr Forget; l'œuvre de la fondation du Collège de l'Assomption le prouve bien, d'ailleurs. Ils avaient la passion des hommes éclairés du temps: procurer le grand bienfait de l'instruction au peuple tenu jusque-là dans l'ignorance et la pauvreté.

Au physique comme au moral, ils se ressemblaient, dit-on. On sait peu de chose de notre curé Edouard; on peut cependant se faire une idée de M. Edouard par ce que Mgr Forget nous dit de M.

François, son frère, qui était un homme d'autorité et bâti en hercule.

Un dimanche, le curé François avait fini son prône et entonné le *Credo*, dans l'église de l'Assomption, lorsque, assis à la banquette, il aperçoit un grand loustic, nommé Lépine, qui enjambe la balustrade et demande hardiment au curé pourquoi il n'a pas publié le mariage de son fils. Le curé, surpris de cette désinvolture, quoiqu'il reconnût son oubli, empoigne Lépine, comme s'il eût été une simple balle de foin, et il le projette dans la nef, au grand émoi des paroissiens. Une autre fois, raconte Mgr Forget, le curé François Labelle rencontre sur son chemin, en hiver, un habitant dont la voiture, chargée de foin, est à demi renversée dans une ornière. Le bon curé laisse là son cheval, et, sans se faire reconnaître, vint au secours du malheureux cultivateur, et il lui dit: « Au signal que je te donnerai tu commanderas tes chevaux », puis il s'appuie solidement les pieds, et il donne vigoureusement de l'épaule sur le voyage; et du premier coup la voiture reprit son équilibre à la grande satisfaction du cultivateur qui le remercia en disant: « Si jamais nous nous prenons de querelle, l'ami, de grâce ne me frappe pas, car tes coups doivent être terribles. »

Les Labelle étaient des hommes d'autorité, de discipline, mais aussi un peu obstinés dans leurs opinions. On rapporte d'eux qu'à une assemblée du clergé de la région, ils avaient soutenu une opinion théologique hasardée sur un cas spécial d'absolution réservée, prétendant que la bulle de Benoît XIV traitant ce sujet n'avait pas été publiée au Canada. Ils avaient été induits ainsi en erreur en confondant ce cas avec celui du mariage. Toutefois, la discussion s'envenima et elle eut du retentissement; on les appela « les membres de la petite église ». Mgr Bourget dirima le cas en déclarant que cette bulle était incluse dans la théologie de saint Alphonse de Liguori, ouvrage qu'il avait expressément recommandé à tous ses prêtres; et que d'ailleurs il suffit que le pape l'ait promulguée à Rome pour qu'elle oblige dans la chrétienté entière. Mais l'affaire fut portée jusqu'à Rome; le Pape renouvela la bulle, et cette fois elle fut publiée à Montréal par Mgr Bourget à tout son clergé.

L'honorable Gédéon Ouimet disait ici en 1895, — et certes son témoignage a de la valeur, — que « les trois curés Labelle étaient des prêtres distingués sous tous les rapports ».

Ils ne firent que passer à Sainte-Rose, et cependant, grâce à leur énergique volonté, le marguillier récalcitrant qui voulait rester illégalement dans le banc d'œuvre dut se désister de ses prétentions, et la paroisse se décida enfin à rebâtir le presbytère devenu une ruine; grâce à leur amour de l'art et du culte, la Fabrique se décida

à acheter les quatre grands tableaux qui ornent encore notre église. Ces tableaux datent de 1832, et sont du peintre Yves le Tessier, peintre qu'Ægidius Fauteux qualifiait de « précurseur de ceux qui ont fait école en peinture ici ».

LE PRESBYTÈRE

Quant au presbytère, ce que M. Bélair demandait depuis plus de six ans, M. l'abbé Jean-Baptiste Labelle l'obtint tout de suite. M. Bélair était inhumé le 3 novembre 1830 et le lendemain, en assemblée générale, la paroisse, obéissant d'ailleurs à la direction reçue de Monseigneur de Telmesse, délégua quatre experts pour visiter le vieux presbytère et faire rapport séance courante sur le meilleur parti à prendre en l'occurrence. Les arbitres Jean Labelle, fils de François, Jean Labelle fils de Jean, maçons, et Pierre Leclair et André Labelle, charpentiers-menuisiers, rapportèrent unanimement que, au meilleur de leur connaissance, le presbytère était irréparable, la maçonnerie étant cassée et dissoute à plusieurs endroits; et cette décision fut agréée par l'assemblée. Les experts estimaient le coût approximatif d'un presbytère de 30 pieds sur 50, correspondant au plan de l'ancien, à environ 10,000 francs.

LA MAISON D'ÉCOLE

Comme l'évêque pressait la construction du nouveau presbytère, M. le desservant (J.-B. Labelle) cherchait à louer une maison où loger pendant les travaux; deux se présentaient: la maison d'école, où logeait le maître (celle du bedeau aujourd'hui), et une autre. La première, étant propriété de M. le curé Bélair, devait être vendue; cependant, l'exécuteur testamentaire acceptait de la louer moyennant un louis par mois. Cette maison fut achetée par la Fabrique au mois de mai suivant pour 6,000 livres avec l'emplacement, pour fins scolaires. Le desservant dut se résigner à habiter le vieux presbytère encore pendant l'hiver de 1830-1831. Le curé Edouard était nommé en décembre, mais ne pouvait s'y rendre à cause des mauvais chemins. Pendant ce temps-là, les habitants de Sainte-Rose écrivirent à l'archevêque de Québec, pour en appeler de la décision de Monseigneur de Telmesse, et obtenir que la salle des habitants soit attenante au presbytère; Mgr Panet délégua le curé M. Brunet, de Saint-Martin, pour enquêter sur la question à Sainte-Rose même, soulignant qu'il préférerait que le presbytère soit séparé de la salle, qu'il ait 40 pieds de longueur, « le tout selon le désir de Mgr Lartigue, qui étant près de Ste-Rose connaît mieux ce qu'il y a à décider ».

LE PRESBYTÈRE (le 3ème)

M. le curé de Saint-Martin rencontra les paroissiens le 22 février 1831 et rapporta à l'archevêque de Québec et à l'évêque de Montréal que l'assemblée acceptait un presbytère séparé de 40 sur 30, ayant 19 pieds de hauteur.

M. le curé Edouard Labelle n'étant arrivé qu'en mai, l'entreprise du presbytère ne put avancer de l'été. Ce n'est que le 21 septembre 1831 que le marché intervint, devant maître Michel Charest, notaire, entre les syndics J.-B. Charbonneau, Joseph Ouimet et Augustin Lemay, d'une part; et François Parizeau, maître-charpentier du rang Saint-Elzéar, à Saint-Martin, de l'autre. François Parizeau s'engageait à finir le presbytère pour la Saint-Michel de 1832. Il ne put réussir; et on voit le 15 mai 1833 les mêmes syndics, accompagnés du notaire Charest, aller chez Parizeau le sommer de continuer sans délai la bâtisse commencée.

Quoi qu'il en soit, le presbytère fut continué sous M. le curé Turcotte. Il était bâti au même endroit que celui que nous avons aujourd'hui, mais un peu plus reculé du chemin du Roi; il était à deux étages, très bas on le conçoit parce que du sol au toit il n'avait que 19 pieds; et il était à toiture très inclinée, comme les vieilles maisons canadiennes, pour ne pas retenir les neiges en hiver. Il comportait des lucarnes en avant et en arrière. A l'arrière, au deuxième, il avait une large galerie protégée contre les regards indiscrets par une balustrade au bas et un treillis de lattes dans le haut. Il était en pierre, et à une distance de l'église d'une centaine de pieds, puisque l'église d'alors (la deuxième) était à l'est de l'église actuelle.

M. Edouard Labelle ne put jouir du presbytère, ayant quitté la paroisse le 7 juin 1833. Il s'était cassé une jambe en mai 1832, et il en était resté infirme et malade. Rappelons qu'en cette même année 1832 le choléra faisait rage dans le pays, et que la paroisse eut alors 139 décès, dont une soixantaine en août et septembre. Les morts ne passaient pas à l'église, on les inhumait le plus tôt possible, mais il fallait bien que le curé visitât les malades: ceux qui allaient mourir comme ceux qui devaient guérir. Cette surcharge de ministère lui était sans doute pénible à cause de son infirmité. Il ne put avoir le secours d'un auxiliaire, M. P. Brunet, que vers la mi-octobre, et pour deux mois seulement.

Pressé par son état de santé, par le manque de médecin et le manque d'habitation accommodante, il n'avait pas attendu la venue de son évêque, qui avait annoncé sa visite pastorale pour le 24 juin; il avait tout quitté, laissant le ministère et l'administration dans un état plutôt embrouillé et triste. Son successeur, M. François Tur-

cotte, n'avait que deux semaines pour préparer la population, les enfants, et un local pour recevoir l'évêque. Heureusement, ce délégué était débrouillard et optimiste. Mais l'administration restait empêtrée avec l'affaire du presbytère inachevé et la perspective de procès nouveaux. L'entrepreneur Parizeau avait fait faillite; le prix convenu de 6,500 livres avait été insuffisant pour couvrir ses frais; son maçon, François Labelle, n'ayant pas été payé, lui avait intenté un procès à la Cour du Banc du Roi; ses cautions, Gabriel Monet et Joseph Gravelle, du rang Saint-Elzéar, refusaient de le couvrir davantage; les esprits étaient au moins inquiets à Sainte-Rose. La visite de l'évêque produisit l'effet désiré. Les esprits apaisés, Parizeau et les syndics en arrivèrent à un acte d'accord signé devant le notaire Globensky, de Saint-Eustache, par lequel acte les parties donnaient quittance moyennant que la Fabrique ajoute 66 livres à la somme déjà payée (£6,500), et que l'entrepreneur abandonne à la Fabrique tous les matériaux déjà rendus sur le chantier. Les syndics, après cette entente avec Parizeau, purent procéder au parachèvement du presbytère, non sans passer à travers d'autres difficultés.

M. le curé Edouard Labelle, après la passation du contrat Parizeau, avait demandé quelques changements et additions au plan et au devis, pour lesquels il s'était obligé à payer de son argent. A son départ en juin 1833, il avait laissé une somme suffisante pour défrayer ces dépenses; mais le bruit contraire avait couru, qu'il n'avait pas laissé de quoi payer ces additions, et on avait ajouté, à son insu, d'autres extras à la bâtisse, qu'on voulait lui faire payer. — les absents ont toujours tor. — Il fut obligé de revenir à Sainte-Rose, de subir les ennuis d'une course pénible dans nos mauvais chemins de ce temps-là, chemins de terre souvent délayés par la pluie et parsemés d'ornières, où circulaient lentement des calèches ou de grossières charrettes. Il obtint, revenu ici, sans difficulté, de MM. les syndics la reconnaissance écrite que tout ce qu'il devait avait été payé; il y ajouta même une autre somme pour satisfaire ceux qui lui attribuaient de nouveaux extras. S'il emportait des souvenirs désagréables de Sainte-Rose, il voulait n'en laisser que de bons. Il s'était retiré chez son frère François, curé de l'Assomption, en attendant d'être nommé directeur du nouveau collège que son frère venait d'y fonder. M. le curé Labelle laissait encore un autre chantier sur le terrain de la Fabrique, chantier où on travaillait à la construction ou reconstruction de ce fameux mur qui entourait tout cimetière en ce temps-là.

LE MUR DU CIMETIÈRE

Ce mur dont il est question si souvent dans nos petites archives est ainsi décrit dans le contrat passé le 2 novembre 1832 devant maître M. Charest, notaire, entre le sieur Jean Labelle, maître-maçon de cette paroisse, et les marguilliers Louis Nadon, Charles Lacasse et Jean-Baptiste Filiatrault, tous trois cultivateurs. Il devait avoir sept pieds de hauteur, deux pieds et demi dans la terre, deux pieds de largeur, comporter deux grandes portes de six pieds de largeur et une petite porte de trois pieds et demi. L'entrepreneur devait rendre sur les lieux, pendant l'hiver, tous les matériaux nécessaires et exécuter le travail avant la Saint-Michel de 1834, le tout moyennant la somme de vingt et une livres par toise.

Ce contrat nous révèle que les syndics nommés pour les travaux de l'église en 1826, à savoir Amable Desjardins, cultivateur, Antoine Charest, forgeron, et François Nantelle, marchand, qui s'étaient montrés si revêches à toute reddition de comptes, se sentent pris d'un beau mouvement de bonne entente, et ils viennent spontanément offrir aux marguilliers contractants de leur livrer le résidu des argents qu'ils avaient encore entre les mains; mais ils veulent qu'on l'emploie à défrayer le coût du mur. Par ailleurs, Mgr Lartigue ordonne, lors de son passage, que les argents de la Fabrique ne soient pas employés à la confection de cette clôture, sans une permission spéciale de Sa Grandeur.

Dans cette même ordonnance du 24 juin 1833, Monseigneur défend l'introduction de « l'usage d'aucune espèce de notables » dans les assemblées de Fabrique. La question des notables, on se le rappelle, avait occasionné un commencement de procès et bien des colères à Sainte-Rose.

M. l'abbé François-Magloire Turcotte, qui remplaça M. le curé Edouard Labelle, — d'abord en qualité de desservant jusqu'au 26 septembre 1833, puis ensuite comme curé jusqu'en mai 1838, — n'avait pas la pondération, la prudence de ses prédécesseurs immédiats. Jeune, inexpérimenté, optimiste à l'excès, il se jeta maintes fois dans des entreprises hardies et dans de périlleux sujets de discussion.

Il n'avait que quatre ans de prêtrise à son arrivée ici et avait déjà été vicaire à quatre endroits différents. Il restera à Sainte-Rose moins de cinq ans, pour se retirer à Joliette. En 1840, il s'occupera de desservir les paroisses qui environnent cette ville; de 1852 à 1860 on le trouve à Troy, dans l'Etat de New-York; en 1861 il est missionnaire dans l'Ile-du-Prince-Edouard; il revient l'année suivante à Saint-Gabriel-de-Brandon, et il va mourir à Sainte-

Edwidge de Clinton le 17 janvier 1872. Son corps repose à Montréal.

Par tempérament, il s'accommodait assez facilement de tous ces changements. L'honorable Gédéon Ouimet disait de lui en 1895 :

« M. Turcotte n'a laissé pour souvenir à Sainte-Rose que celui de sa belle voix; il est vrai qu'il avait un gosier de rossignol. » L'honorable ex-premier ministre semble oublier que M. Turcotte avait certes du mérite; qu'il l'avait prouvé en particulier lorsque le choléra réapparut en juillet 1834, apporté, cette fois encore, des Indes et de l'Irlande, par les bateaux qui étaient entrés dans le port de New-York, faisant une soixantaine de victimes ici en trois ou quatre mois. M. Turcotte avait montré encore beaucoup de zèle en 1837 au feu de Saint-Eustache, alors que, seul de tous les prêtres des environs, il s'était rendu, au cours de la terrible bataille du 14 décembre, porter secours aux âmes des blessés et des mourants, et remplacer ainsi le curé et le vicaire de l'endroit qui s'étaient enfuis à une couple de milles du village, et cela, à l'instigation de Chénier. Si M. Turcotte avait de la jeunesse, il ne manquait pas, répétons-le, de dévouement sacerdotal.

M. François-Magloire Turcotte, arrivé ici vers le 8 juin, préside dès le 16 du même mois une assemblée de Fabrique pour la reddition des comptes d'Amable Desjardins, marguillier-comptable de 1830, et de Joseph Chapleau, marguillier-comptable pour 1831; puis, bien que simple desservant, il se mêle à la question épineuse du presbytère, dont la construction allait au ralenti. La question de son logis ne pouvait manquer de l'intéresser; mais prêtant sans doute trop facilement l'oreille aux flatteurs, qui pour lui complaire critiquaient M. Edouard Labelle, il répéta que son prédécesseur avait laissé des dettes avant de partir. Il obligea ainsi M. Labelle à revenir pour régler un simple malentendu que l'on connaît.

Peu après, le 25 août, les travaux du presbytère étaient arrêtés, parce que l'entrepreneur manquait de fonds pour les terminer; ils ne purent être repris qu'après une entente conclue le 9 septembre, devant le notaire Globensky de Saint-Eustache et dont nous avons déjà parlé. Fut-il terminé et habité pour l'hiver? Nos petites archives ne l'indiquent pas.

Le 6 septembre 1833, à une assemblée de Fabrique présidée par M. Turcotte, encore desservant, on destitue de sa fonction le vieux bedeau infirme Charles Chartrand, et on le remplace comme fossoyeur par Pierre Normand, avec droit au seul salaire du tarif des fosses, et comme sacristain par un autre laissé au choix de M. Turcotte, avec salaire de 300 livres, ancien cours.

ECOLE ET ORGUE

Deux jours plus tard, le 8 septembre, une autre question importante s'impose à l'attention du jeune desservant et de la paroisse en assemblée plénière: c'est celle de l'école paroissiale. Jusqu'à cette date, on avait eu, à Sainte-Rose, comme dans les autres paroisses, en marge du système d'écoles neutres de l'Etat, une école fondée par le curé, et subventionnée par le concours bénévole de certaines âmes généreuses. Or, en 1833, grâce à une législation civile nouvelle, on peut profiter plus librement du système inauguré en 1824 et appelé système des écoles de fabrique. Ces dernières recevaient une subvention du gouvernement et des Fabriques; la Fabrique pouvait allouer jusqu'au quart de ses revenus pour les écoles. Au cours de cette assemblée, les syndics de l'ancien système abdiquent en faveur du nouveau, au grand contentement de toute la paroisse.

Pour Sainte-Rose, le règlement scolaire nouveau différait très peu de l'ancien, le curé gardant la présidence et le contrôle éducationnel, moral ou religieux. Dès le commencement on décide qu'à l'avenir on aura une école pour les garçons et une pour les filles, chaque école devant avoir une cinquantaine d'élèves.

En novembre 1834, M. le curé obtient de la paroisse qu'on achète des orgues qui coûteront entre 10,000 et 12,000 livres, ancien cours, en deux paiements; le premier paiement put être effectué en 1835 et l'autre en 1837 seulement. Sans doute les écoles coûtaient cher à la Fabrique et celle-ci ne put rencontrer en 1836 son deuxième paiement des orgues. M. J.-B. Filiatrault, fils du donateur du terrain de la Fabrique, chantre et instituteur, fut le premier organiste.

L'EGLISE (la 3ème)

En 1835, M. le curé travaille l'opinion pour qu'on agrandisse l'église, ou qu'on en bâtit une autre. C'est plutôt ce dernier côté de l'alternative qu'il favorisait. Le 15 novembre, il décide l'assemblée des paroissiens à en faire la demande à Mgr Signay, évêque de Québec. Mais tandis qu'on envoyait copie de l'acte d'assemblée demandant à Monseigneur d'accorder l'agrandissement de l'église, voilà qu'une requête circule dans la paroisse pour obtenir la permission de bâtir une nouvelle église. Et M. le curé ne perd pas de temps à faire signer aux paroissiens enthousiastes des billets par lesquels ils s'engageaient chacun, devant notaire, à payer à M. le « curé Turcotte » des sommes variant entre deux et six cents livres, pendant huit ans, au profit de la future église. Plus de trois cents personnes s'engagèrent ainsi: contributions volontaires bien

insuffisantes, et surtout trop peu assurées, puisqu'elles ne reposaient que sur l'honneur, quelque estime qu'on fit alors de la parole donnée et d'une signature bénévole. Il était à craindre que l'ancien esprit de dissension ne revint dans la paroisse, comme de fait il réapparut bientôt, et alors les dispositions des donateurs ont vite fait de changer. En tout cas, il obtint de Mgr Signay, en janvier 1836, la permission désirée de bâtir une église nouvelle. Pour arriver à un tel succès auprès de la paroisse et de l'évêque, il fallait bien que le curé eût du savoir-faire, de l'allant. Mais il ne paraît pas qu'il ait pu aboutir à autre chose qu'à faire accumuler sur la place de l'église, près d'un petit pont, de la pierre et quelques autres matériaux : ce qui, après son départ en mai 1838, fera l'objet d'une discussion dans une assemblée de Fabrique.

Que M. Turcotte ait été gagné au projet d'agrandir ou de rebâtir l'église, cela se conçoit facilement. La deuxième église, commencée en 1788, se révélait depuis longtemps trop petite pour la population, qui croissait normalement sans pouvoir s'écouler au dehors. Depuis la conquête, les Canadiens français n'avaient pas pu songer à coloniser notre immense pays ; toutes les terres étaient réservées aux favoris du gouvernement ; ils n'avaient pas de capitaux pour se livrer à l'industrie dans les villes ; rien ne les incitait à quitter la paroisse natale. Attachés au sol et aux vertus chrétiennes, ils se multipliaient dans leur paroisse attendant des jours meilleurs.

M. LE CURÉ F.-M. TURCOTTE

Sainte-Rose, en 1830, comptait déjà plus de 350 familles ; et quelles familles ! Souvenons-nous que l'honorable Gédéon Ouimet, né en 1823, était le vingt-sixième enfant de sa famille. La paroisse comptait jusqu'à 140 naissances par année. On comprend alors que l'église de 1788 ait été vite trop petite ; d'autant qu'au moment de sa construction les habitants de la « Petite-Côte » (côte des Peron) fréquentaient l'église de Saint-Vincent-de-Paul et cherchaient à s'y incorporer. Elle était donc trop petite depuis que ces derniers avaient été contraints de fréquenter Sainte-Rose. On lui ajouta des jubés comme à l'église actuelle ; mais même avec cette addition, elle ne pouvait pas loger tous les paroissiens à l'unique messe du dimanche.

Sans doute on était attaché à cette deuxième église, qui portait le cachet du célèbre architecte Louis Quévillon, de Saint-Vincent-de-Paul, et du peintre Duval, de Terrebonne. On appréciait l'autel de Liébert, les peintures d'Yves le Tessier et plusieurs autres œuvres d'art. Comme on venait de la terminer, de la payer, on avait hésité à se remettre dans les dettes ; mais il s'imposait de trouver

une solution au problème de l'exiguïté du local. Le jeune curé, lui, ne recula pas devant l'ampleur du problème, et au commencement le succès lui sourit; mais c'est un autre curé qui réalisa complètement le projet, vingt ans plus tard.

Qu'est-ce qui arrêta M. Turcotte? Un peu de tout probablement: les dissensions tout d'abord fort nombreuses autour de lui, et de ses projets; le changement survenu par l'érection de Montréal en diocèse distinct. Mgr Lartigue, évêque auxiliaire de Québec depuis 1821, devient titulaire du diocèse nouveau de Montréal, le 13 mai 1836, et y est intronisé le 8 septembre de la même année. Le nouvel évêque, qui connaissait bien M. Turcotte, ne jugea peut-être pas prudent de lui permettre de procéder à une telle entreprise dans une paroisse si agitée, et surtout en un temps de si grande agitation politique et nationale.

L'INSURRECTION DE 1837

N'oublions pas, en effet, qu'en 1836 le pays tout entier, dans la colère et l'indignation, prépare l'insurrection. L'insurrection de 1837, voilà le grand événement du règne de M. Turcotte à Sainte-Rose; et pour comprendre l'état des esprits, relatons dans le détail ce qui s'est passé concernant Sainte-Rose et ses environs. Papineau a fait voter (en 1834) les quatre-vingt-douze résolutions par la Chambre des députés, mais Londres y a répondu en « refusant de consentir aucune concession aux Canadiens ». Puis les chefs politiques sont descendus dans l'arène, parcourant le pays avec des harangues enflammées où l'on réclame, pour les premiers habitants du sol, le droit à la vie. Ces chefs sont Papineau, Louis-Hippolyte Lafontaine, député de Terrebonne (notre député), Norbert-Augustin Morin, J.-J. Girouard et Lefebvre, députés des Deux-Montagnes. . . Notre comté de Terrebonne et celui des Deux-Montagnes étaient surchauffés par les passions politiques, plus encore que les autres comtés du pays, bien qu'on sentit un peu partout bouillir l'esprit révolutionnaire. C'est à Saint-Eustache, en somme, qu'on entend s'élever la menace d'un renversement du gouvernement, et son remplacement par un gouvernement provisoire, en attendant un gouvernement républicain comme aux Etats-Unis.

LE MOUVEMENT DES ESPRITS EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

Tandis que dans les autres pays c'était plutôt la réaction vers la paix, ici c'était la pire agitation de notre petite histoire. L'Europe, malgré des soubresauts, revenait à une ère de modération et de liberté. Après la persécution anglaise et la révolution française, on revenait à plus d'humanité, à plus de liberté religieuse.

Ainsi, en France, les mauvais effets de la révolution de 1789 commençaient à se réparer avec le régime royaliste; l'Eglise en profitait pour faire revenir les religieux, et Lacordaire apparaissait même à Notre-Dame de Paris; elle reprenait aussi un peu de liberté d'enseignement, avec la fondation de « l'école libre », et Montalembert, pair de France, se faisait « maître d'école ».

L'Angleterre perdait chez elle de son fanatisme. Avec le mouvement d'Oxford, les plus forts tenants du protestantisme se convertissaient au catholicisme, comme Pussie, Vaughan, Wiseman, Newman. Ces deux derniers deviennent même cardinaux et chefs du catholicisme anglais. L'Angleterre fanatique pliera encore sous l'éloquence du fougueux O'Connell, et elle accordera à l'Irlande un peu de liberté économique et religieuse.

Mais elle ne perd rien de son fanatisme racial et religieux vis-à-vis de notre colonie. Ici c'est la lutte sans merci contre un petit peuple canadien-français qui s'obstine à vivre, qui ne veut pas apostasier, qui ne veut pas disparaître; lutte qui dure depuis plus de soixante-quinze ans; lutte qui est inspirée par un groupe de riches Tories d'Angleterre, mais surtout qui est entretenue ici par un groupe de profiteurs immédiats, arrogants et insatiables, qui constituent avec le gouvernement la bureaucratie locale.

LA BUREAUCRATIE

La Bureaucratie, constituée, en ce temps-là comme aujourd'hui, par les employés de bureau du gouvernement et leurs amis, était toute anglaise, protestante, fanatique et toute-puissante.

La Bureaucratie, dans tous les pays, joue un rôle d'arrière-plan, mais de première importance, surtout dans les pays démocratiques. Elle est formée d'hommes généralement dotés de grande culture générale, versés dans certaines spécialités, au courant des secrets de la diplomatie et de la jurisprudence suivie jusqu'à date par leur gouvernement. Ils sont donc presque irremplaçables à cause de leur science, de leur savoir-faire et de leurs longs états de service. Aussi ils se font facilement des amis, des protégés; et s'ils se liguent ensemble, ils deviennent une force, une puissance que rien ne peut détruire.

Aujourd'hui par exemple (1943), nous croyons vivre au Canada sous un régime démocratique. Nous croyons avoir un gouvernement du peuple, élu par le peuple; nous nous croyons gouvernés par des représentants du peuple, députés et ministres élus par le peuple et responsables au peuple; mais il devient évident, à qui sait chercher, que la véritable puissance qui dirige tout, c'est la Bureaucratie occulte, influencée, elle, par l'impérialisme, le fanatisme an-

glais-protestant et par les puissances d'argent. Cette vérité redevient plus évidente chaque fois que les intérêts de l'Angleterre entrent en jeu. Le racisme anglais-protestant s'est installé dans les bureaux du gouvernement, et dirige tout. Les ministres et les députés changent avec les élections, eux sont permanents et se sont rendus indispensables à la gouverne du pays. Ils se tiennent entre eux, et ont fermé l'entrée des bureaux aux Canadiens français. Malheur au député qui osera regimber contre la bureaucratie, il n'aura plus de part au patronage. Aucun ministre canadien-français n'osera instituer une enquête dans son ministère, sachant bien que cela ferait scandale, ébranlerait la réputation du gouvernement, et surtout la réputation du parti; d'ailleurs, tous les autres ministres se ligueraient contre ce collègue trop curieux. Comment expliquer qu'un parti politique qui a promis depuis vingt ans que jamais les citoyens du Canada ne prendraient part à une guerre étrangère puisse changer ses directives en très peu de temps, si ce n'est par l'influence de ce pouvoir occulte, actionné lui-même par le racisme outrancier?

Notre Bureaucratie, vers 1830-1837, était plus puissante, plus aguerrie, plus fanatique qu'aujourd'hui. Comme une pieuvre, elle étendait ses tentacules par tout le pays. Ce pouvoir occulte était entre les mains d'une clique qui s'était rendue extrêmement odieuse par ses abus du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, et par ses exactions de toutes sortes. Il tenait sous le joug, par ses nombreux amis et profiteurs, tout le peuple des villes et des campagnes. C'était devenu une question de vie ou de mort pour la nation canadienne-française. Celle-ci, bien que trahie souvent, — comme aujourd'hui, — par quelques-uns de ses députés, créchards, « suiveux », par des compatriotes transfuges, vendus pour une place d'honneur, pour une position payante, eut cependant des chefs dignes d'elle et de sa cause. Les patriotes en effet eurent alors des chefs qui combattirent au parlement du pays, et allèrent plaider jusqu'à Londres la cause sacrée des opprimés. Mais voyant qu'ils ne gagnaient rien, ils se tournèrent enfin vers le peuple pour que la voix de cette malheureuse victime fût enfin entendue en haut lieu. Ce mouvement populaire, — qu'on a appelé révolutionnaire, — se répandit rapidement, comme on l'a dit, par tout le pays, mais surtout aux environs de Montréal, et dans les comtés des Deux-Montagnes et de Terrebonne. Notons cependant que le Haut-Canada (l'Ontario) se révolta aussi sous la conduite du père de notre premier ministre actuel, M. Lyon Mackenzie King. Tout le pays souffrait de son gouvernement tyrannique. Mais ce qui nous intéresse, nous de Sainte-Rose, c'est la répercussion de ce mouvement dans notre paroisse.

Sainte-Rose faisait alors partie du comté de Terrebonne, ainsi que toute l'île Jésus. Avant 1830, ce comté portait un nom anglais : depuis 1791, celui d'Effingham. — Que n'a-t-on pas fait pour nous angliciser ? — De 1830 à 1838, comme de 1844 à 1848, notre député était le célèbre sir Louis-Hippolyte La Fontaine, qui est connu dans la grande histoire comme un des sauveurs de notre nationalité, l'homme d'Etat qui sut s'imposer auprès du gouverneur et du Parlement, et faire reconnaître en 1842 nos droits essentiels par les orangistes du pays, et par la fanatique Albion.

Nous connaissons tous, par oui-dire, l'événement tragique de 1837 à Saint-Eustache, mais nous ignorons peut-être comment il a été provoqué par la Bureaucratie et par les Loyalistes fanatiques des environs, qui, pour persécuter et étouffer les Canadiens français, inventaient tous les moyens susceptibles de les forcer à se révolter, afin d'avoir ainsi l'occasion de les massacrer à loisir, avec des forces armées. Il faudrait, pour se bien renseigner, lire l'intéressant volume de M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, sur *le Feu de la rivière du Chêne*, ou encore les volumes de M. l'abbé Groulx, en particulier *Nos luttes constitutionnelles*.

Pour ce qui concerne notre petite histoire locale, à nous de Sainte-Rose, sachons que nos gens étaient au centre, ou presque, de la rébellion ; qu'ils étaient surchauffés par les journaux, comme *la Minerve* et *le Libéral*, par les nouvelles tendancieuses que colportait la rumeur, et surtout par les orateurs venus de partout à d'innombrables et interminables assemblées populaires. Le peuple nourrissait son esprit et son cœur de souvenirs cuisants. On lui rappelait en particulier que les dernières élections de 1834 avaient été faites avec des procédés iniques de la part des Loyalistes, qui avaient suscité des bagarres.

COMITÉ DES PATRIOTES

Les chefs du mouvement patriotique (L.-J. Papineau, Louis-Hippolyte La Fontaine, Norbert-Auguste Morin, J.-J. Girouard, etc.) vinrent dans notre paroisse fonder un comité dont la charge était de renseigner la population sur toutes les machinations de l'ennemi, et d'insuffler à nos gens des sentiments patriotiques. Ce comité de « surveillance », comme on le désignait, était fixé chez l'aubergiste A. Tassé, à l'angle de notre rue du Parc et du boulevard Sainte-Rose. C'était alors le centre du village ; la rue du Parc était alors la rue du pont Porteous, qui enjambait de Sainte-Rose à Rosemere. Tout le trafic du Nord passait par le pont et la rue du Parc pour aller à Montréal. A ce « Comité », on note en mai 1837, parmi les orateurs, les deux députés de Terrebonne MM. Louis-

Hippolyte La Fontaine et Séraphim Bouc, avec les deux députés des Deux-Montagnes, MM. J.-J. Girouard et Emery Féré.

A ce comité paroissial s'ajoutait un autre comité, dit permanent, qui comprenait des membres de toutes les paroisses du comté : Sainte-Anne-des-Plaines y comptait quatre membres, Terrebonne sept, Sainte-Thérèse six, Saint-Vincent-de-Paul trois, Saint-Martin quatre, et Sainte-Rose cinq, à savoir A. Delorme, Jean-Baptiste Legault, A. Tassé, J.-M. Seers, L. Charette. Ce comité se réunissait tantôt à Saint-Martin, tantôt à Sainte-Rose, tantôt à Saint-Jérôme.

On apprit à ces comités que lord Gosford, effrayé de la tournure que prenait le mouvement de l'insurrection, avait lancé, le 15 juin, une proclamation défendant les réunions dites (par les Anglais) séditieuses, et ordonnant aux magistrats et officiers de milice de les empêcher. On apprit encore que cette proclamation avait été huée par la jeunesse canadienne à Montréal, sur les places publiques, et que les assemblées se multipliaient de plus en plus. Bien plus, pour repousser la violence par la violence, la jeunesse canadienne de Montréal projeta une association capable de combattre une association anglaise, celle du Doric Club. L'association canadienne prit le nom de Fils de la Liberté; elle eut pour président André Ouimet, frère de l'honorable Gédéon Ouimet, de Sainte-Rose par conséquent, et un nommé Brown fut fait général de la division militaire.

Tous ces jeunes gens pouvaient faire du tapage, mais n'avaient aucune arme; cependant leurs bravades et leur rencontre avec les gens du Doric Club faisaient ici l'objet de maints discours enflammés. Les esprits étaient tous à la rébellion et aux nouvelles des rixes entre les Fils de la Liberté et les gens du Doric Club; on se souciait bien peu des nouvelles religieuses, et des paroles épiscopales. Que Montréal ait été érigé en diocèse, il semble que cela aurait dû être considéré comme un triomphe pour des catholiques qui avaient tant eu à souffrir du côté religieux par l'éloignement où on se trouvait de l'évêque de Québec. On ne voit nulle part de réjouissance publique à l'occasion de cet événement. Pas plus en 1837, à l'occasion de l'élection en mars de Mgr Bourget comme évêque coadjuteur de Montréal, et de son sacre le 25 juillet de la même année.

De même on ne signale aucune manifestation joyeuse — et pour de bonnes raisons — à l'occasion de l'intronisation à Londres de la jeune reine Victoria le 28 juin 1837. A peine un *Te Deum* fut-il chanté dans nos églises et cela sans refroidir les passions politiques qui brûlaient dans les cœurs canadiens.

Les esprits sont tournés vers les passions politiques et la rébellion.

En vain, le 24 octobre, Mgr Lartigue voudra-t-il, dans un mandement, faire entendre sa voix de père et pontife; en vain exhorte-t-il tous ses fidèles à la paix, à la loyauté envers le pouvoir civil; en vain met-il dans ce mandement tout son cœur, car il ressent, lui aussi, très profondément l'injustice dont ses ouailles sont l'objet; en vain fait-il appel aux paroles de l'Évangile et de la tradition, pour apaiser les esprits et les éloigner des fauteurs de discorde.

On resta sourd, ici comme ailleurs, aux conseils de la sagesse chrétienne du vénérable pontife. Bien plus, ce mandement, qui fut lu ici le dernier dimanche d'octobre, fit, le 9 novembre suivant, l'objet de critiques acerbes, insultantes, à l'adresse de l'évêque et du curé Turcotte qui avait eu la hardiesse d'ajouter quelques commentaires; les orateurs du comité Tassé, qui savaient manier le sarcasme et l'ironie plus facilement que professer la théologie, y affirmaient, entre autres choses, que les affaires politiques ne concernaient pas l'autorité religieuse. On comprend ces écarts de langage de la part d'agitateurs grisés de patriotisme devant des foules en délire, devant des foules qui aspirent à la liberté légitime, et on doit les juger avec commisération.

En novembre 1837, le travail de la révolution est trop avancé pour qu'une autorité quelconque puisse faire entendre au peuple le langage de la sagesse. Seul le pouvoir tyrannique aurait pu tout apaiser en accordant un peu de justice à la race opprimée; ce peu, par exemple, qu'il lui céda en 1842, après la sanglante révolution qui a laissé de si amers souvenirs. Après le 9 novembre, cependant, *la Minerve* cesse de paraître et son directeur, Norbert Morin, abandonne la direction du mouvement; La Fontaine fait de même, ainsi que quelques autres qui n'avaient jamais voulu que leurs réclama-tions aboutissent à l'effusion du sang.

CHÉNIER, GIROT

La direction du mouvement tombe alors entre les mains de véritables révoltés comme Chénier, Girot.

Le premier, homme sérieux, médecin, — remarquons d'ailleurs que tous les hommes de profession libérale, ou en vedette, avaient jusque-là cependant été à la tête du mouvement patriotique, — Chénier, brave comme son épée, avait épousé à fond la cause du peuple souffrant; il ne sut pas s'arrêter à temps pour éviter le malheur de la bataille et de la défaite; mais trop conséquent avec lui-même, il offrit généreusement sa vie pour le salut commun. Son sacrifice comme celui des autres qu'il avait entraînés,

ne fut pas inutile à la cause des opprimés. On le constata par la réaction qui se produisit en 1842, année de laquelle date le relèvement national des Canadiens français, relèvement qui n'a cessé de progresser depuis.

L'autre, Girot, l'aventurier, imbu des idées révolutionnaires de la France de 1789, n'était qu'un souffleur de haine et de passions. Suisse de naissance et de religion, il s'infiltra insidieusement dans le mouvement insurrectionnel, se fit nommer général d'armée; beau parleur, il savait manier les foules pour les mener à la boucherie; mais quand vint le danger de la bataille à Saint-Eustache, il vola une monture et s'enfuit à toute vitesse cacher au loin sa honte. Malheureusement pour lui se voyant poursuivi par les patriotes trahis, il se donna la mort sans attendre qu'on la lui infligeât, près de sa demeure, à la Pointe-aux-Trembles. Ce triste sire, huguenot, était venu le 20 novembre parler au comité de Sainte-Rose contre l'Eglise catholique, ses évêques, ses prêtres, et il avait donné aux gens, nous dit M. le chanoine E. Dubois, les conseils les plus atroces. Il commandera les rebelles jusqu'au moment de la bataille, avec fanfaronnade, bravade, vantardises, mais en laissant ses gens piller, voler, s'enivrer et vivre sans discipline et sans morale.

LA TENSION DES ESPRITS

Pour se figurer la tension des esprits à Sainte-Rose, pour avoir une idée de la haine qui empoisonnait les cœurs, il faudrait rappeler les graves événements qui se succédèrent en novembre et décembre. C'était, d'une part, partout aux alentours, la guerre qui se préparait avec ses terribles conséquences: c'étaient, à Montréal, des provocations incessantes de la part du Doric Club anglais et des journaux anglais; c'était, le 14 novembre, la démission du gouverneur, lord Gosford, et l'établissement d'un gouvernement militaire sous la conduite exclusive du général Colborne; c'était donc la loi militaire qui remplaçait toutes les autres; c'était dans les environs, le pays divisé en deux camps ennemis, et cela se retrouvait même en petit dans chaque paroisse. C'était, d'une part, le camp anglais, avec la puissance armée jusqu'aux dents, avec l'aide, dans chaque paroisse, du seigneur, des capitaines de milice (comme Bélanger, de Saint-Martin), avec l'aide des protestants habitant les villages et les côtes. Ceux-ci étaient nombreux et généralement influents, capables d'aider efficacement la cause anglaise. Ainsi, à Saint-Eustache, le seigneur Globensky avait pu organiser tout un régiment pour combattre chez lui les patriotes de la paroisse. Le seigneur Hertel, le seigneur Lacroix, l'industriel Porteous, à Sainte-Thérèse, lèvent aussi des forces sur place, préparent des armes,

des munitions, des balles pour tuer des concitoyens avec lesquels ils ont toujours paru s'entendre, et dont ils vivaient. A Sainte-Rose, nous avons aussi des Anglais, des Hugh Munro, des James Whiteford, des Smith, des Lindsay, des Schiller, des Siderlen, quelques autres dans la côte des Perron, dans la Grande Côte, tous amis des Canadiens pour les affaires du commerce, mais en politique écoutant plutôt leur sentiment raciste; ainsi, le notaire Osteroust, de notre village, est noté dans l'histoire de M. Dubois comme un modèle du genre transfuge, qui se hâte, dans un style d'avachi, de s'insinuer auprès du gouverneur pour obtenir des faveurs et une position qu'on a enlevés à des Canadiens.

C'était, d'autre part, chez les Canadiens, l'exaspération de se voir toujours, depuis soixante-dix ans, traités comme des parias, volés de leurs biens, exclus des charges et honneurs de l'Etat; c'étaient, de leur part, de justes réclamations qu'ils désiraient faire entendre à qui de droit, sans révolution sanglante, sans dommage à qui que ce soit; c'était pour le petit nombre la résolution de résister par la force à la force armée; d'où les rassemblements, les assemblées, des discours, des veillées à confectionner des balles, à préparer des munitions, des courses étranges, à cheval ou en voiture, dans les rangs, à toute heure de la nuit, des rumeurs alarmantes; des espionnages, des pillages; disons à la louange des gens de Sainte-Rose qu'ils renoncèrent sur la fin de novembre à suivre les révoltés. Et cela est dû à leur curé qui ne ménageait pas ses pas et démarches, et qui était agréé dans les deux camps.

On connut bientôt l'issue de la sanglante bataille de Saint-Denis et de Saint-Charles. M. le curé Turcotte, qui fréquentait le camp de Saint-Martin, où était cantonnée l'armée de Colborne, alla lui-même, le 3 décembre, en porter la nouvelle à M. le curé Paquin, de Saint-Eustache, et au docteur Chénier; celui-ci n'en voulut rien croire: douze morts et des blessés parmi les Canadiens victorieux à Saint-Denis le 22 novembre, et plus de quarante morts et la défaite à Saint-Charles le 25. Il devenait évident que, sans le secours des Etats-Unis, la résistance serait simplement désastreuse; et ce secours, dont on avait leurré l'opinion, était loin de venir; on aurait donc dû écouter les conseils de sagesse qui ne manquèrent pas, même de la part du gouverneur, qui, le 29 novembre, émit une proclamation pour exhorter les Canadiens français à garder la paix, et le 5 décembre une autre proclamation pour l'arrestation des séditeux. Pendant ce temps, l'évêque, son coadjuteur, les vicaires généraux, les curés du diocèse adressaient, une requête au gouverneur et à la reine pour affirmer que l'ensemble de la population était et voulait rester loyale. Une autre requête du curé et des vi-

caires de Saint-Eustache, et des habitants de la paroisse, datée du 10 décembre, affirme que le camp de Saint-Eustache a été vidé par l'influence de MM Emery Féré et Wm. H. Scott, que les factieux se sont retirés, et ils protestent de leur loyauté et de leur fidélité à la reine. Hélas! la voix du bon sens ne fut pas entendue; et de part et d'autre on se prépara au pire. Girot et Chénier portent une grande part de responsabilité pour tous les malheurs qui fondront sur notre région et sur le pays entier.

Les curés de la région étaient tous très gagnés à la cause des pauvres persécutés, des patriotes, ils s'attirèrent même de vertes semonces de leur évêque, mais ils s'opposaient à la violence. Tels étaient M. Turcotte, M. Paquin, M. Bonin, de Sainte-Scholastique, M. Blith, de Saint-Jérôme; quant à M. Chartier, de Saint-Benoît, il s'est attiré, lui, la destruction de son église, de son village, par son opiniâtreté à encourager les révoltés jusqu'au bout.

SAINTE-ROSE ENTRE 2 CAMPS MILITAIRES

Au commencement de décembre, Sainte-Rose se trouva entre deux camps armés qui se préparaient à en venir au feu de la bataille.

D'un côté, à Saint-Martin, Colborne avait établi son camp. Dès le 1^{er} décembre, il a envoyé une compagnie de soldats en habits rouges aider le capitaine de milice Bélanger à garder les abords du pont Lachapelle. Le 10 décembre, ce sont de nouvelles compagnies, avec un détachement de l'artillerie et des canons, puis un escadron de cavalerie. Le 12, ce sont encore des dragons, des carabiniers, des fusiliers et des volontaires, avec soixante-dix traîneaux chargés de madriers, de provisions et de munitions. En tout Colborne a sous son commandement plus de 4,000 hommes parfaitement équipés, parfaitement entraînés et disciplinés; sans compter les 2,000 volontaires loyalistes et orangistes fanatiques groupés à Carillon, qui enragent depuis quarante ans du désir de détruire les catholiques canadiens du Québec. Ces importés des Etats-Unis, à qui l'Angleterre a ouvert et donné à coloniser tout le Haut-Canada, ont déjà coûté au pays plus de quinze millions; ce sont des choyés, des maîtres absolus qui ne peuvent souffrir l'expansion de notre peuple vers leurs postes de Gore, Chatham, Lachute, Grenville, et qui brûlent du désir de ravager les belles paroisses de Saint-Hermas, de Saint-Benoît, de Sainte-Scholastique et de Saint-Eustache.

LE CAMP DES PATRIOTES

D'un autre côté, à Saint-Eustache se trouvait le camp des patriotes sous la conduite du fameux Girot, camp peuplé d'un très grand nombre d'étrangers et qui compta à certains moments plus de 1,000 hommes (ne parlons pas du camp de Saint-Benoît qui ne comptait que des patriotes véritables, postés là pour défendre leur paroisse contre l'invasion des loyalistes du Gore, mais qui, le 15 au matin, par motif de plus grande sagesse, mirent bas les armes avant l'arrivée de l'ennemi). Ce camp de Saint-Eustache contenait des gens de toutes nuances: des patriotes entêtés, exaltés, d'autres attirés par des promesses de seigneuries ou de positions après la victoire, ou attirés par la boisson, la bonne chère. C'était devenu, après le 3 décembre, un simple ramassis de gens indisciplinés autant que mal équipés, vivant de maraude, de pillage. Du 3 au 12 décembre, ils courent de nuit et de jour les fermes des loyaux, et en enlèvent tout ce qu'ils trouvent de munitions et de provisions. A un seul habitant, Kimpton, ils volent vingt-six bêtes à cornes. Ils emmagasinent force grains, fusils, poudre, lard et boisson. On ne constate pas trop de dommages cependant à Sainte-Rose.

Notre paroisse était donc, ainsi coincée entre ces deux camps ennemis, vivement impressionnée par tout ce qui se passait. On se préparait d'ailleurs à lui passer dessus, et au besoin à y livrer bataille. Sainte-Rose, qui avait d'abord montré beaucoup de chaleur patriotique, s'était enfin ralliée, — on le sait, — à la direction de son évêque et de son curé, et depuis le commencement de décembre se montrait neutre, paisible. M. le curé Turcotte en avait donné l'assurance à sir John Colborne. Ce même curé avait eu aussi le courage, nous le savons, d'aller plaider la cause de la paix à Saint-Eustache. En visitant M. le curé Paquin le 3 décembre pour l'avertir de la défaite des patriotes à Saint-Charles, il avait fait venir Chénier au presbytère de Saint-Eustache, et là, aidé de ses confrères et de trois des anciens lieutenants de Chénier, à savoir de MM. Emery Féré, W. Scott et Neil Scott, il chercha à décider Chénier à écouter les conseils de Mgr Lartigue de mettre bas les armes. Chénier répondit, après un long moment de silence où il laissait voir sa vive émotion de laisser dans la misère sa jeune femme et son enfant qu'il affectionnait tant: « Je suis décidé de mourir les armes à la main, plutôt que de me rendre. La crainte de la mort ne changera pas ma décision. Autant vaudrait essayer de calmer la mer en fureur que de m'arrêter. » Chénier pleurait en énonçant sa décision finale.

La paroisse de Sainte-Rose avait bien à craindre des représailles de l'un ou l'autre ennemi, surtout de l'Anglais. En effet, M. Turcotte avait passé un temps pour très patriote, et toute la paroisse avait vibré d'émotion à la parole des chefs du mouvement. Puis un enfant de Sainte-Rose n'avait-il pas été chef des Fils de la Liberté? André Ouimet, dont nous avons parlé précédemment, était déjà en prison depuis le 16 novembre, attendant avec plusieurs autres, son procès.

ANDRÉ OUIMET

Donnons, en passant, quelques notes sur ce coparoissien dont l'âme était grande comme la patrie pour laquelle il a souffert. Il est né à la Petite-Côte, frère de l'honorable Gédéon Ouimet, dont il était l'aîné de quatorze ans. Après de brillantes études au séminaire de Saint-Hyacinthe, il était reçu avocat en 1835, et il prit une place importante au Barreau de Montréal. Il se fit vite remarquer pour la part qu'il prenait aux souffrances de ses compatriotes. Voici ce qu'en dit l'honorable L.-O. David dans son livre intitulé *les Patriotes*: « M. Ouimet fut une des premières victimes des mandats d'arrestation du 16 novembre 1837. Sa qualité de président des Fils de la Liberté lui donnait droit à cette faveur. » Il se trouva en bonne compagnie, car le même soir et le lendemain, il fut rejoint par plusieurs de ses amis. Il resta huit mois en prison. C'était long pour un homme accoutumé à une vie d'émotions et d'activité.

Il a laissé le récit de ses impressions de prison dans des mémoires curieux, remplis de réflexions plus ou moins orthodoxes, d'idées originales et de boutades sarcastiques à l'adresse des bureaucrates. La manière dont il raconte son arrestation nous donnera une idée du ton de ses mémoires et de sa trempe d'esprit et de caractère. Écoutons-le :

« Il était six ou sept heures du soir, un jeudi, 16 novembre 1837. Je ne l'oublierai jamais, ce jour-là! Resté chez moi, parce qu'il faisait mauvais temps, j'étais occupé paisiblement à hacher mon tabac pour fumer, un volume de romans de sir Walter Scott près de moi; c'était, je crois, le troisième volume du *Pirate*... Il est joli ce roman! Enfin, je ne pensais pas à faire de promenade au dehors, ce soir-là, quand, tout à coup, j'entends un grand bruit dans l'escalier qui conduit à mon appartement. On frappe à la porte.

« — Entrez, que je dis.

« Et de suite, je vois apparaître le ministre de la police, suivi d'à peu près vingt drôles à mine assez menaçante, portant cordes, bâtons, que sais-je? moi.

« — Vous êtes mon prisonnier, me dit d'une voix élevée, et en me lançant un regard quelque peu farouche, M. M.-B. Delisle.

« — Et pourquoi? lui demandai-je.

« — Pour haute trahison, qu'il me répondit.

« — Diable! dis-je à part moi, c'est sérieux! Pas de caution pour cela, Monsieur?

« — Non.

« — Faut donc aller en prison?

« — Oui, j'en suis fâché.

« — Et moi bien plus; c'est égal, je me résigne.»

Les ennuis et les rigueurs de la prison aiguisèrent sa verve sarcastique et son esprit frondeur. Ses compagnons le recherchaient autant que ses geôliers le redoutaient. Ils trouvaient dans ses gais propos et ses anecdotes comiques une source intarissable de récréation.

Il avait eu pour associé de bureau d'avocat l'infortuné C.-O. Perreault, qui fut tué à la bataille de Saint-Denis. Il exerça plus tard en société avec le juge Sicotte et M. le protonotaire Hubert. C'était un excellent avocat, un orateur populaire.

Il était grand, mince, brun, beau ni de figure ni de taille, mais d'une physionomie intelligente et sympathique. Son père, Jean Ouimet, et sa mère, Marie Beautron, ont fait leur part dans l'œuvre de la propagation de notre race, car ils eurent vingt-six enfants, dont André était le quinzième, et Gédéon le vingt-sixième. André Ouimet mourut le 10 février 1853, à l'âge de quarante-cinq ans, vraiment regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

LE DRAME

La paroisse de Sainte-Rose fut plus que spectatrice du grand drame de Saint-Eustache; elle connut les affres de la guerre. Dès le 6 décembre, Girot envoya vingt-cinq de ses hommes ébranler et affaiblir, avec des haches et des scies, le pont Porteous par où, pensait-il, l'armée de Colborne irait passer, si la glace n'était pas assez forte pour supporter le passage d'une armée. Il aurait ainsi pu dynamiter au bon moment le pont et jeter l'ennemi à l'eau. Mais peine perdue, car la température se fit bientôt très froide, et la rivière devint très solide. Le 14 au matin, la terreur augmenta quand on vit venir l'armée de Colborne dans la montée Bélair (aujourd'hui boulevard Curé-Labelle), armée de deux mille hommes en habits rouges, fusils au bras, composée de toutes les compagnies déjà énumérées, et suivie des canons et de tout l'attirail de guerre précité. Elle bifurqua à la Petite-Côte, et gagna l'ouest pour prendre la montée Morigeau, et de là traverser la rivière en

passant par les îles. Elle atteignit la Grande-Côte de Saint-Eustache vers 8 heures, sans avoir été arrêtée, ni même aperçue. C'est étrange que Colborne ait pu arriver ainsi sur le village de Saint-Eustache sans que les patriotes en aient eu connaissance. Ceux-ci avaient cependant des sentinelles; ils avaient même des pelotons chargés de patrouiller toutes les routes par où pouvait venir Colborne. L'ennemi est à leurs portes et ils n'en savent rien; il a devancé leurs plans. Des espions ont appris à Colborne que Girot s'apprêtait à aller attaquer le camp des loyalistes à Saint-Martin le 15. Colborne arrive le 14 au matin, un jeudi, et tout dort à Saint-Eustache.

Un autre corps de l'armée de Saint-Martin, commandé par le seigneur Globensky, était parti en même temps que celui de Colborne. Lui aussi avait deux mille hommes bien aguerris et bien équipés; il prit le chemin le plus court, passant par ce qui est actuellement Sainte-Dorothée, ou la montée Labrie. Il ne rencontra aucune patrouille avant la croisée du chemin de la Grande-Côte de Sainte-Rose. Là, sur le côté nord-ouest, se trouvait jusqu'à 1942 une ancienne maison en pierre qui a connu et essuyé les premiers feux de la fameuse bataille de Saint-Eustache. Elle était la propriété de Misac Cyr, aubergiste, nous dit M. l'abbé Dubois; mais ce M. Cyr, croyons-nous, n'était autre que Louis-Misach Seers, — les noms s'écrivaient alors souvent selon la phonétique, — qui fut le deuxième maire de notre municipalité en 1858. Ce M. Cyr ou Seers était un bon patriote, membre du comité de Surveillance, et il avait permis que sa maison réputée solide servit de fort avancé aux patriotes de Saint-Eustache qui s'y étaient fortifiés, avaient pratiqué des meurtrières à travers les murs épais de la bâtisse, et y attendaient les Anglais.

En fait, il y eut combat, mais les troupes de Globensky, y arrivant par surprise le 14 au matin, eurent tôt fait de balayer la place avec leurs armes appropriées. Girot, entendant le bruit de la bataille, se hâta d'y dépêcher ses volontaires, lesquels s'élançèrent sur la glace juste au moment où Colborne débouchait dans la Grande-Côte et annonçait son arrivée par la bouche terrible de ses canons. On comprend la panique qui s'ensuivit. L'on sait le reste: le village encerclé avant midi, toutes les issues fermées, la canonnade, la mitraille, la fusillade, le feu enfin firent leur œuvre sanginaire, dévastatrice. A la brunante, tout était fini: une immense fumée, un brasier ardent annonçaient au loin, au cours d'une froide nuit de décembre, que tout Saint-Eustache était en flammes, église, couvent, presbytère, deux cents maisons. Nos gens de Sainte-Rose assistaient à ce sinistre spectacle, la rage et la terreur dans l'âme,

tandis que les loyalistes du Gore et Chatham, perchés sur les hauteurs qui bordent Saint-Hermas, applaudissaient à la destruction de Saint-Eustache et au massacre des Canadiens. Les femmes et les enfants de ces fanatiques sauvages se délecteront là, pendant des jours et des nuits du feu que le Brûlot Colborne promènera dans toutes les paroisses voisines, en incendiant les fermes des patriotes. Spectacle lugubre que ces multiples feux qui illuminent la nuit, et dévorent l'avoir des nôtres, mais spectacle qui réjouit nos fanatiques orangistes.

Nos gens de Sainte-Rose, on le suppose bien, avaient tout suivi, de loin sans doute, remplis de terreur pour eux-mêmes, d'anxiété pour des amis, des parents perdus dans ce gouffre infernal, d'appréhension pour l'âme nationale, si vivement éprouvée.

ADMIRABLE DÉVOUEMENT DE M. TURCOTTE

M. le curé Turcotte ne se contente pas de suivre cette scène de loin en se cachant; il se rend, au plus fort de la bataille, avant midi, sur les lieux du combat et y reste jusqu'au lendemain, pour porter aux malheureuses victimes les secours de la religion, aux mourants une absolution, aux blessés, au prisonniers le secours de sa charitable sympathie. Il n'est ni molesté, ni attaqué; il circule sur la glace, il monte au village, entre dans l'hôtel Addison où sont des blessés, où est le corps inerte de Chénier qu'on va ouvrir pour en extraire le cœur; il se rend au garage de M. Emery Féré, où sont les misérables prisonniers qui endurent tous les mauvais traitements, en attendant d'être traînés à Montréal pour passer en cour martiale. M. Turcotte s'est montré là, prêtre dans toute la force du mot. Mais quel lugubre souvenir dut-il garder de cette visite au milieu d'un tel carnage; souvenir du grondement sinistre du canon, des rafales plus sinistres encore de l'incendie, du fracas des murs qui s'écroulent, des coups de clairons, des cris de soldats ivres, des râles des agonisants. Mais ce qui l'impressionna le plus, ce furent sans doute les scènes d'orgies des soldats victorieux; scènes indescriptibles tant elles sont révoltantes.

Faudrait-il croire que M. Turcotte dut imputer à cette surexcitante nuit rouge sa démission de la cure de Sainte-Rose? C'est possible; en tout cas, il fut obligé de se retirer du ministère actif pendant deux ans, à Joliette. Avouons que ces scènes d'horreur de Saint-Eustache avaient de quoi ébranler la santé d'un homme.

Quant aux événements qui suivirent cette mémorable journée, les voici en résumé. C'est la tournée triomphante des troupes anglaises à travers les autres paroisses du comté des Deux-Montagnes, laissant partout le feu, la ruine, la désolation; c'est l'arrivée à Saint-Benoît des troupes loyalistes du Gore, ennemis avides de sang, de carnage et de butin. C'est, avec des scènes de sacrilèges turpitudes sur les hosties, les vases sacrés, les ornements du culte, l'incendie de l'église, du village et le pillage organisé à quinze milles à la ronde. Et dire que les patriotes de Saint-Benoît, qui avaient déposé les armes, et étaient allés au-devant de Colobrne lui faire leur soumission, avaient cru avoir à traiter avec un noble lord, un gentilhomme capable de sentiments humains; ils se trouvèrent bien trompés de voir qu'il permettait à ses soldats de pareilles vilenies, de si basses exactions. Dans notre petite histoire régionale, il passera toujours pour un vil « brûlot », pour un triste sire.

On sait, en effet, que le vol et le pillage furent organisés généralisés. Les soldats du Gore surtout en profitèrent. Le samedi 16 décembre, on pouvait les voir retourner chez eux par Saint-Placide et Saint-André, conduisant une file interminable de voitures volées, chargées de meubles volés, de lits, de coutelleries, d'objets précieux, d'instruments aratoires, de grains, de lard, de volailles volées, emmenant encore des troupeaux immenses. Ils n'avaient rien oublié; ce qu'ils n'avaient pas pu emporter, ils l'avaient détruit ou brûlé. Un bon ministre protestant, Abbott, donnait l'exemple avec une belle provision de volailles et de dindes volées pour son hiver. Ils étaient venus pour cela, sachant que les patriotes de Saint-Benoît avaient fait leur soumission sans combattre. Voilà des faits que la fière Albion n'aime pas qu'on lui rappelle, pas plus que la déportation des Acadiens.

Nos gens de Sainte-Rose apprirent vite tout cela. Ils virent les troupes repasser par Sainte-Rose pour gagner Saint-Martin avec tout le butin pillé, volé, avec surtout la longue file de prisonniers, épuisés, à motié gelés, qu'on traînait, — une centaine environ, — jusqu'à Montréal pour une entrée triomphale de l'armée. Ils apprirent qu'un nommé François Plante, à l'Abord-à-Plouffe, avait payé de sa vie son audace de regarder passer ce triste cortège. Un soldat lui avait percé le cœur d'une balle, et l'avait tué raide: acte de brute, cruauté criminelle, comme celle commise sur un enfant de huit ans, l'avant-veille, à Saint-Eustache, comme tant d'autres aussi à Saint-Benoît. . .

Les jours qui suivirent furent des jours de grand deuil pour la nation canadienne-française, d'angoisses pour les familles des prisonniers, des émigrés, pour toutes celles qui, ayant perdu leur chef, restaient dans la misère noire, sans abris, sans nourriture. Tout cela est fort bien raconté par M. L.-O. David, dans son volume *les Patriotes*.

Mais si la misère était immense pour 575 familles, la charité, à la voix de Mgr l'évêque, se fit très grande, réconfortante; on le comprend puisque le deuil était national; tous souffraient dans ces affligés, dans tous ceux qui étaient frappés. Un peu partout il se forma des comités pour recueillir les dons en argent et en nature et pour les distribuer.

La Fabrique de Sainte-Rose, pour sa part, s'empressa, avec celle de Sainte-Thérèse, de fournir à Saint-Eustache les objets nécessaires au culte. Les paroissiens de même aidèrent, qui un parent, qui un ami; tous y allèrent largement de leurs vêtements, de la nourriture et du logement parfois, pour soulager les sinistrés.

Durant ce temps-là, le gouvernement faisait la chasse aux patriotes suspects ou dénoncés, et augmentait le nombre de ses prisonniers. C'est toute l'élite de la société de Montréal et des environs qui se trouvera ainsi parquée dans l'étroite prison du Pied-du-Courant, en attendant d'y être jugée par la cour martiale, ce qui durera jusqu'à 1839.

L'année 1838 ne commença pas sous d'heureux auspices. Il y avait trop de souffrances accumulées depuis soixante-quinze ans, dans l'âme canadienne, pour qu'on se résignât aux défaites de Saint-Charles et de Saint-Eustache, et la gent anglaise se faisait trop orgueilleusement provocante par ses paroles, comme celle du *Herald* qui proposait la boucherie en masse de tous les prisonniers, par économie: « Pourquoi, écrivait-il, les hiverner en les engraisant pour la potence? » Globensky, de Saint-Eustache, n'était guère plus humain. Il demandait la mort de tous les chefs emprisonnés. Un autre voulait qu'on les pendît à la porte des églises, cinq ou six par paroisse; et si les habitants se révoltent à cette occasion, qu'on tue ceux-ci au sortir de leurs maisons, « comme on tue des rats à la porte des granges ».

En mai 1838, il se produisit un peu d'accalmie par l'arrivée de lord Durham, que venait remplacer Colborne.

REPRISE DE L'INSURRECTION EN 1838

Mais déjà se préparait une reprise d'insurrection par les expatriés aux Etats-Unis: le feu couvant sous la cendre ne pouvait manquer de renaître, d'autant plus que se trouvaient là tous les

chefs de l'ancien mouvement qui avaient pu échapper à la chasse des constitutionnels, et particulièrement Louis-J. Papineau, Nelson, Davignon, Côté, Rodier. Ils avaient fondé une association secrète dite « les Chasseurs », ils avaient enrôlé facilement des centaines des leurs, tracé leurs plans de campagne et fourni des armes. Les comtés qui répondirent avec le plus d'enthousiasme à cet appel furent encore ceux de Verchères, de Chambly, de Laprairie, de l'Acadie, de Terrebonne et des Deux-Montagnes. La date fixée pour l'invasion du pays était le 3 novembre 1838. Les adhérents à cette société secrète étaient nombreux aux Etats-Unis comme aux environs de Montréal.

Dans le plan général, nous relevons ce qui concerne Sainte-Rose. Les patriotes de Terrebonne, Sainte-Rose et Saint-Martin devaient s'emparer du pont de l'Abord-à-Plouffe, pour couper les communications à l'ennemi, puis favoriser l'encerclement des Anglais dans Montréal. Mais ce grandiose projet avorta dès le commencement dans le comté de Châteauguay, où les patriotes furent arrêtés. A Terrebonne, cependant, il avait pris quelque importance. Le 4 novembre, la police y arrivait pour amener prisonniers M. Bouc député, et quelques-uns de ses amis; il y eut émeute, mais la police put faire son œuvre.

A Sainte-Rose, nous dit L.-O. David, l'agitation fut aussi très grande; il y eut maintes réunions secrètes chez l'aubergiste Augustin Tassé. L'agitation y avait été encouragée par l'ancien curé, M. Turcotte, qui, nous dit le même historien, s'était enfui l'année précédente aux Etats-Unis, et y avait rencontré Nelson, Côté et les autres chefs patriotes, et s'en était revenu à Sainte-Rose « très excité, prédisant à qui voulait l'entendre qu'un massacre effrayant se préparait pour le 3 novembre. »

L.-O. David ajoute encore: « En 1838 comme en 1837, ce curé joua un rôle double; pendant qu'il parlait de manière à exciter les patriotes, il racontait aux bureaucrates tout ce qui se passait. La veille du 3 novembre, il partit de nouveau pour les Etats-Unis. » Ce cher curé mérite, croyons-nous, un jugement plus modéré. Il avait trop d'activité nerveuse, peut-être, mais il était bien intentionné; surtout, il ne pactisait pas avec l'ennemi de notre race.

Après ce second essai d'insurrection, le gouverneur ne songea plus à libérer les prisonniers: une centaine furent condamnés à mort: douze furent exécutés; c'est au pied de l'échafaud de l'avocat Cardinal et du jeune étudiant Duquette que Mgr Bourget exhala cette parole mémorable: « Voilà la récompense des Canadiens pour leur héroïque loyauté depuis soixante-quinze ans »; héroïque, oui, elle le fut, et elle l'est encore; car il en faut de la patience pour rester fidèle à l'Angleterre malgré la persécution dont notre peuple